

## L'ACCENTUATION DES PRONOMS PERSONNELS EN FRANÇAIS STANDARD

MONIQUE LÉON

L'objet de l'étude que je vais vous présenter avait pour but de rechercher si l'opposition traditionnelle: PRONOM TONIQUE/PRONOM ATONE est scientifiquement fondée en français contemporain.

La dichotomie des pronoms personnels est un fait indiscutable et indiscuté, mais elle est envisagée de façon différente selon le point de vue de chaque analyste.

Dans une perspective diachronique, les grammairiens traditionnels se fondent sur l'étymologie, d'où la validité de l'opposition tonique/atone. (Nyrop, Bruneau, Brunot, Wagner, Grévisse).

Les grammairiens modernes adoptent des terminologies différentes selon leur mode d'appréhension du système pronominal. Point de vue morphologique: Von Wartburg oppose les nominatifs accentués aux morphèmes. Point de vue sémantique: Martinet oppose les lexèmes aux morphèmes. Frei déjà dans sa *grammaire des fautes* parlait d'unités et de sous-unités. Point de vue mentaliste: Guillaume oppose les pronoms ontiques aux pronoms existentiels, Moignet les pronoms plérotropiques aux pronoms mérotropiques et Stéfani avec Damourette et Pichon les pronoms à forme étoffée à ceux à forme ténue. Point de vue syntaxique: Saussure écrivait "ce qui fait passer *me* à *moi*, c'est le rôle du mot dans la phrase". Guiraud applique le jeu de la permutation pour fixer les catégories grammaticales et Dubois explique la différenciation par les "contraintes séquentielles". Point de vue de la grammaire générative: Gross oppose les particules préverbaux aux syntagmes nominaux définis. C'est J.C. Chevalier qui condamne définitivement les termes toniques/atones en les reléguant sur le plan historique. Pourtant Frei fait allusion à une "transposition phonique", Moignet souligne le rôle de la "pausette", Gross introduit l'opération "détachement", une "certaine redondance", une "intonation spéciale". Preuves que les pronoms dans la parole se comportent de façon différente selon la catégorie (quel que soit son nom) dans laquelle on les range.

J'ai donc essayé de confronter ces différents points de vue linguistiques avec la réalité physique sur le plan génétique et sur le plan perceptif.

Le travail a été effectué sur un corpus radiophonique spontané de quatre heures de français contemporain dans lequel j'ai relevé toutes les phrases comprenant des

pronoms personnels (170 phrases au total). Il m'a paru intéressant, bien qu'un peu excentrique à ma recherche, de comparer les fréquences des pronoms de mon corpus avec celle du français élémentaire. Les résultats sont étonnamment parallèles, à l'exception touterois de *tu* et de ses 'variantes combinatoires' qui ne figuraient pas dans mon corpus pour des raisons faciles à deviner.

J'ai fait ensuite l'analyse instrumentale du corpus, et procédé à la délimitation des pronoms sur les courbes oscillographiques, mélodiques et courbes d'intensité.

L'élimination des formes réduites s'imposait immédiatement, donnant une réponse partielle à la question que je m'étais posée au début de ce travail. En effet un grand pourcentage de formes sujet et complément se réduisent à une seule consonne dans la parole: *je* > /ʒ/ ou /ʃ/, *me* > /m/, *se* > /s/ ou /z/ etc. Cette détérioration ne nous paraît possible que si nous avons affaire à une syllabe atone.

J'ai procédé ensuite aux mesures en étudiant et en comparant aux pronoms, toutes les syllabes pouvant présenter un intérêt sur le plan phonétique ou sur le plan linguistique (syllabes initiales, pénultièmes, morphèmes, lexèmes, etc...).

Une fois organisés, les résultats révélaient que:

(1) Sur 333 pronoms analysés, 122 seulement présentaient des caractéristiques accentuelles.

(2) Les pronoms se trouvaient plus souvent en position médiale dans le syntagme, mais c'est en position finale qu'ils étaient valorisés du point de vue accentuel. Je me livrai ensuite à l'analyse linguistique, c'est-à-dire que je confrontai les pronoms selon leur fonction avec leur réalité phonétique.

Les résultats apparaissaient comme suit:

		Fonction	Accentués
conjoins	{ sujet	176	53
	{ complément	101	4
disjoins	{ sujet	22	17
	{ complément	27	23

L'analyse perceptive confirmait largement ces résultats en éliminant les cas douteux. Je veux dire par là que les pronoms sujets et compléments à forme conjointe dont l'analyse instrumentale signalait la forme accentuée étaient perçus, à l'unanimité, comme inaccentués.

Il est bien évident qu'à ce niveau là, entrent en jeu des facteurs culturels, mais on ne peut pas ne pas en tenir compte dans des résultats de tests de perception.

La proportion des pronoms à forme disjointe (traditionnellement appelés toniques) portant des marques accentuelles étant si forte, je me suis livré à une analyse comparative entre substantifs et pronoms disjoins. J'utilisai pour cela mon corpus spontané et vérifiai à l'aide d'un corpus artificiel dans lequel je comparai des phrases

du type: “Lui prétend qu’il l’a vue/Louis prétend qu’il l’a vue”, “j’irai avec vous à la réception/j’irai avec Lou à la réception”. Une conclusion m’a paru s’imposer, tout au moins en ce qui concerne les corpus étudiés: pronoms toniques et substantifs se comportent de façon identique et sont accentués dans la moitié des cas.

Je m’intéressai aussi aux procédés de mise en relief des pronoms. Chacun sait que seuls les pronoms toniques sont susceptibles d’être renforcés lexicalement (même, autre, seul etc...), seuls aussi ils sont susceptibles d’être suivis d’une pause. Là encore ils se comportent comme de véritables substantifs.

Les résultats concernant les pronoms atones pour être négatifs n’étaient pas moins intéressants et nous ont paru mériter quelques réflexions.

Il faut convenir d’abord de la difficulté que l’on a à séparer courbe intonative et prominence accentuelle — le pronom sujet atone privilégié par le paramètre hauteur ne bénéficie-t-il pas tout simplement d’une coïncidence avec une ligne mélodique de surprise?

D’autre part le phénomène d’assimilation qui conduit à une réduction phonétique de tous les pronoms: *je me te se le* etc., devrait peut-être nous amener à chercher à expliquer la résistance dont ils font preuve à ce stade là. En effet aucun problème de décodage sur le plan paradigmatique ne se pose dans des phrases du type: “Il faudra *mé* voir/Il faudra *té* voir/Il faudra *lé* voir “Il faudra *sé* voir.”

Tout au contraire il est intéressant de voir comment les parlars créoles par exemple, ou même les tentatives de communication avec un étranger “qui-ne-parle-pas-français” ont recours aux formes toniques dans les fonctions des pronoms atones. Phrases du type: “Vous chercher moi?”, “Moi partir, lui rester”. Tout bien considéré il semble donc que le français contemporain ait retenu dans l’expression orale deux formes de pronoms, et si les termes pronoms *toniques*/pronoms *atones* ne sont pas absolument validés par l’analyse instrumentale et l’analyse perceptive, on pourrait la remplacer par ceux plus adéquats: pronoms *accentuables*/pronoms *inaccentuables*. Le morphème “-able” indiquant un potentiel non oblitéré par le préfixe ‘in’ dans le premier cas, il me paraît qu’il y a là l’indication d’un choix offert au locuteur. Ne s’agit-il pas alors d’un fait de style? Autrement dit le système pronominal ne nous invite-t-il pas à nous demander si le français contemporain possède encore un appareil accentuel indépendant de la ‘performance’ qui impose cependant des lois d’interdiction à la ‘compétence’?

Victoria College  
Toronto

#### DISCUSSION

ROSSI (Aix-en-Provence)

Je vous remercie de votre excellent travail. J’aimerais vous poser trois questions:

1. Vous avez dégagé des pronoms accentués et des pronoms inaccentués: quels paramètres avez-vous choisi pour définir l’accent?

2. Est-ce que la nature de l’accent relevé pour les pronoms dits atones est identique à celle de l’accent des pronoms dits accentués?

3. Vous parlez d’accent pour *moi, toi*, etc... Je pense que le français est une langue sans accent. Ne croyez-vous pas que ces pronoms constituent des groupes intonatifs? Ce que vous dites être un accent, n’est-ce pas plutôt la forme caractéristique de l’intonation précédente, ou terminale?

Par contre, les pronoms *me, je* ... qui étaient accentués dans votre corpus n’étaient-ils pas porteurs d’un accent dit d’insistance?

LÉON, M.

1. Les paramètres traditionnels: hauteur, durée, intensité, auxquels j’ai ajouté la pause.

2. Non. Les pronoms atones sont plus souvent marqués par la durée, par l’intensité, pratiquement jamais par la hauteur.

3. Oui, je pense que vous avez parfaitement raison et vous trouverez la réponse partielle à cette question dans mon texte écrit.

GSELL (Paris)

Madame Léon dans une communication particulièrement riche a montré entre autres l’interdépendance de l’accent et de l’intonation. Peut-être aurait-elle pu partir d’une théorie structurale des pronoms qui aurait facilité son travail?

En effet, dans les commutations paradigmatiques, le pronom ‘accentué’ fonctionne comme substitut (c’est-à-dire comme nom) alors que les pronoms atones, c’est-à-dire *je, tu, il, nous, vous, ils* et les formes incorporées *m(e), l(e)*, sont des indices personnels, non séparables du verbe ni du point de vue de l’accent, ni de celui de l’intonation. Dans la langue parlée, les noms et les substituts sont cumulés avec les indices personnels: *lui, il vient; nous, on part*; les indices personnels peuvent être sujets ou objets, c’est-à-dire 1er, 2e, ou même 3e actant: c’est un phénomène d’incorporation, déjà décrit par Hjelmslev. Naturellement, il faudrait d’autre part définir les manifestations de l’accent démonstratif et même poser la question de son existence.

LÉON M.

Je crois avoir répondu à vos questions, partiellement du moins, dans mon travail considéré dans sa totalité. Malheureusement, je n’ai pas le temps ici de reprendre les problèmes extrêmement intéressants que vous soulevez. Vous pourrez vous reporter à mon “Accentuation des pronoms personnels en français standard”, *Studia Phonetica* (Didier, Montréal, Paris, Bruxelles, 1971).